



Instructeur de vol FI(H)

Cette formation vous permet d'accéder au titre d'Instructeur de vol, et de pouvoir ainsi former d'autres pilotes et élèves pilotes.

Présentation

L'aptitude au vol n'est pas la seule compétence requise d'un instructeur de vol. Posséder d'excellentes connaissances théoriques, ainsi que la capacité de pouvoir les enseigner aux autres sont des qualités nécessaires. Ce sont précisément ces compétences là que cette formation vous permettra d'acquérir pour devenir Instructeur de vol. Vous êtes admis à suivre cette formation si vous êtes en possession d'une licence PPL(H) ou d'une licence CPL(H).

La présente formation consiste en une partie théorique, suivie d'une partie pratique. Vous serez formés dans des méthodologies didactiques et dans la préparation des cours par un spécialiste en pédagogie. Les compétences que vous aurez acquises seront ensuite évaluées lors de cours simulés en classe. Un Instructeur de vol expérimenté vous suivra tout au long de votre formation pendant laquelle vous apprendrez comment mener à bien différents scénarios d'exercices en toute sécurité. Le rythme des cours théoriques et pratiques peut être planifié selon

vos préférences personnelles. Votre formation prendra fin après avoir complété votre examen final avec succès, consistant à donner un cours devant un expert de l'OFAC.

Prérequis

- 18 ans révolus au moment de l'inscription pour les examens
- 10 heures de vol simulé aux instruments
- 20 heures de vol de navigation en VFR en tant que PIC
- Pré-examen de vol pratique réussi
- Expérience de 250 heures de vol au total à l'inscription pour les examens, parmi lesquelles au moins 100 heures en tant que PIC avec licence CPL (H), ou 200 heures en tant que PIC avec une licence PPL (H), ayant complété la théorie au niveau CPL(H)

Formation théorique

La partie théorique du cours est fournie par Swiss Helicopter SA en collaboration avec une école partenaire. Vous allez pouvoir approfondir vos connaissances lors des 100 heures de cours théoriques requises. Vous aurez également l'opportunité de les mettre en pratique lors des 25 heures de cours sur les techniques d'instruction en présence d'élèves («Teaching & Learning»).

Formation pratique

La partie pratique de la formation consiste à effectuer au moins 30 heures de vol avec un Instructeur de vol. 5 heures peuvent être accomplies dans un simulateur de vol agréé. Les heures effectuées en simulateur sont principalement réalisées pour l'entraînement à la radio navigation, aux procédures d'urgence, ainsi que pour entraîner les bases du vol aux instruments. Les 25 heures restantes seront effectuées dans l'hélicoptère en présence de l'Instructeur de vol et seront divisées en deux phases de formation:

Lors de la première phase, vous aurez le rôle d'un élève, durant laquelle vos aptitudes de pilote seront encore entraînées et améliorées.

Lors de la seconde phase, l'Instructeur prendra à son tour le rôle de l'élève et vous allez devoir planifier les leçons, y compris les briefings et les débriefings. Des Instructeurs de vol qualifiés évalueront votre performance, et vous donneront des conseils utiles pour votre future carrière de FI.



Quelles sont les perspectives après l'obtention de la licence FI(H)?

Après avoir complété votre formation, vous serez en mesure de prendre vos nouvelles fonctions en tant qu'Instructeur de vol afin d'enseigner les élèves pilotes ou d'autres pilotes commerciaux. Lors de vos premières 100 heures comme Instructeur de vol, vous serez sous la supervision d'un collègue expérimenté qui vous aidera à assumer vos nouvelles responsabilités progressivement. Afin de pouvoir instruire les pilotes candidats pour une licence commerciale, vous devez être en possession d'une licence CPL(H), et avoir atteint une expérience totale de 500 heures de vol, dont au moins 200 heures d'expérience en tant qu'Instructeur.

Emplacements

Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur une formation spécifique ou un entretien personnel? Contactez-nous sans engagement dans l'une de nos écoles de vol:

Berne – Suisse Romande:

Muristrasse 114
CH-3123 Bern-Belp
T +41 (0)31 818 88 88
bern-belp@swisshelicopter.ch

Route de l'Aérodrome 43
CH-1663 Epagny
T +41 (0)26 921 23 23
gruyeres@swisshelicopter.ch

Suisse centrale:

Brunnmatt 6a
CH-6264 Pfaffnau
T +41 (0)62 754 01 01
pfaffnau@swisshelicopter.ch

Suisse orientale:

Schifflande 2
FL-9496 Balzers
T +423 388 20 40
balzers@swisshelicopter.ch

Polenlöserweg 30
CH-7204 Untervaz
T +41 (0)81 322 57 57
untervaz@swisshelicopter.ch

Tessin:

Via Aeroporto 17
CH-6596 Gordola
T +41 (0)91 745 44 88
ticino@swisshelicopter.ch

swisshelicopter.ch



Suisse Tourisme.
Membre

